



Passerelles & poursuite d'études après la PACES

Cadre législatif
Comment et quand envisager une passerelle ?
Passerelles sortantes en S1
Passerelles sortantes en S2 par concours PACES
Passerelles sortantes en S2 par ECTS
Passerelles entrantes en DFGSx2 et 3

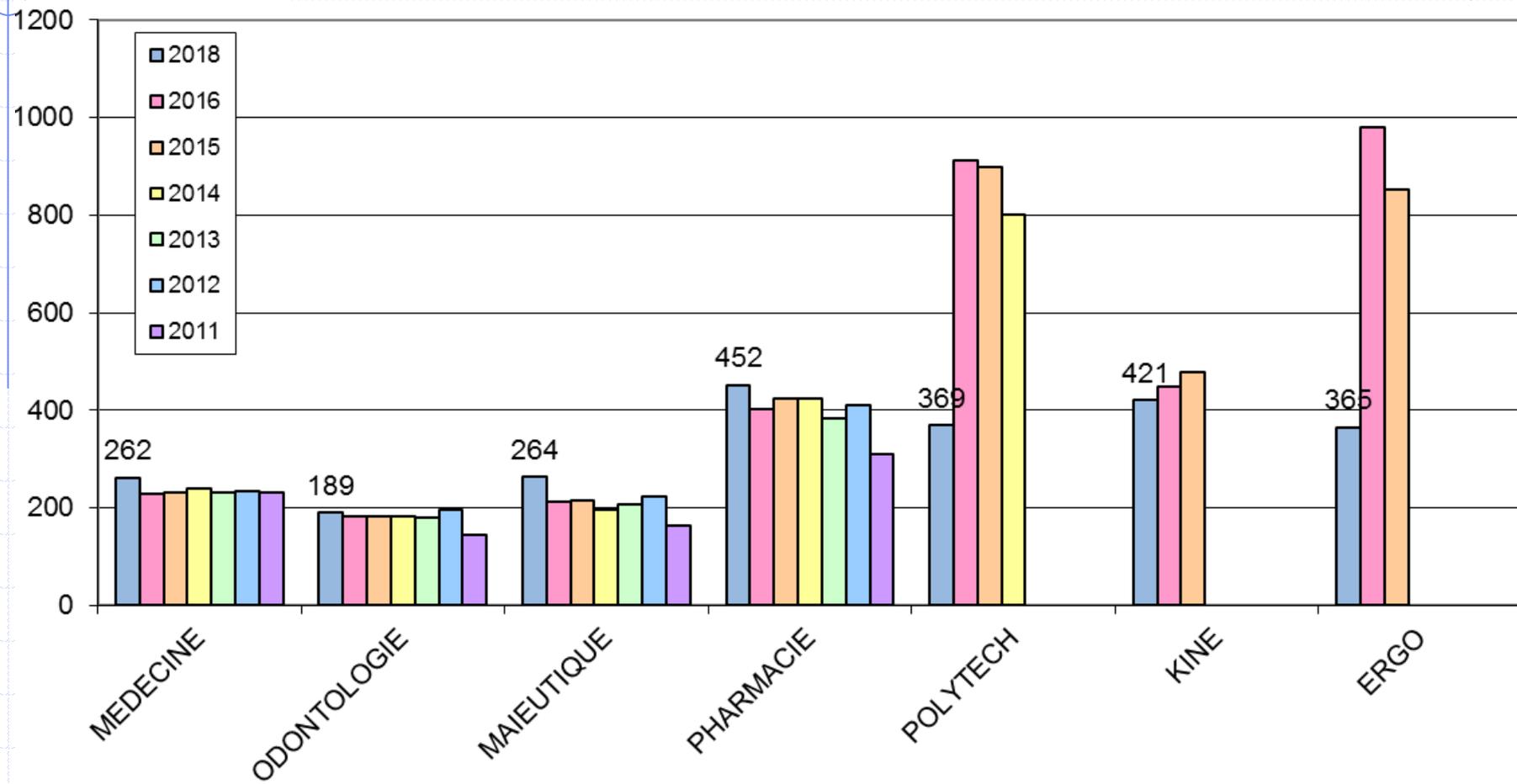
D. Mariano-Goulart

<http://paces.edu.umontpellier.fr>

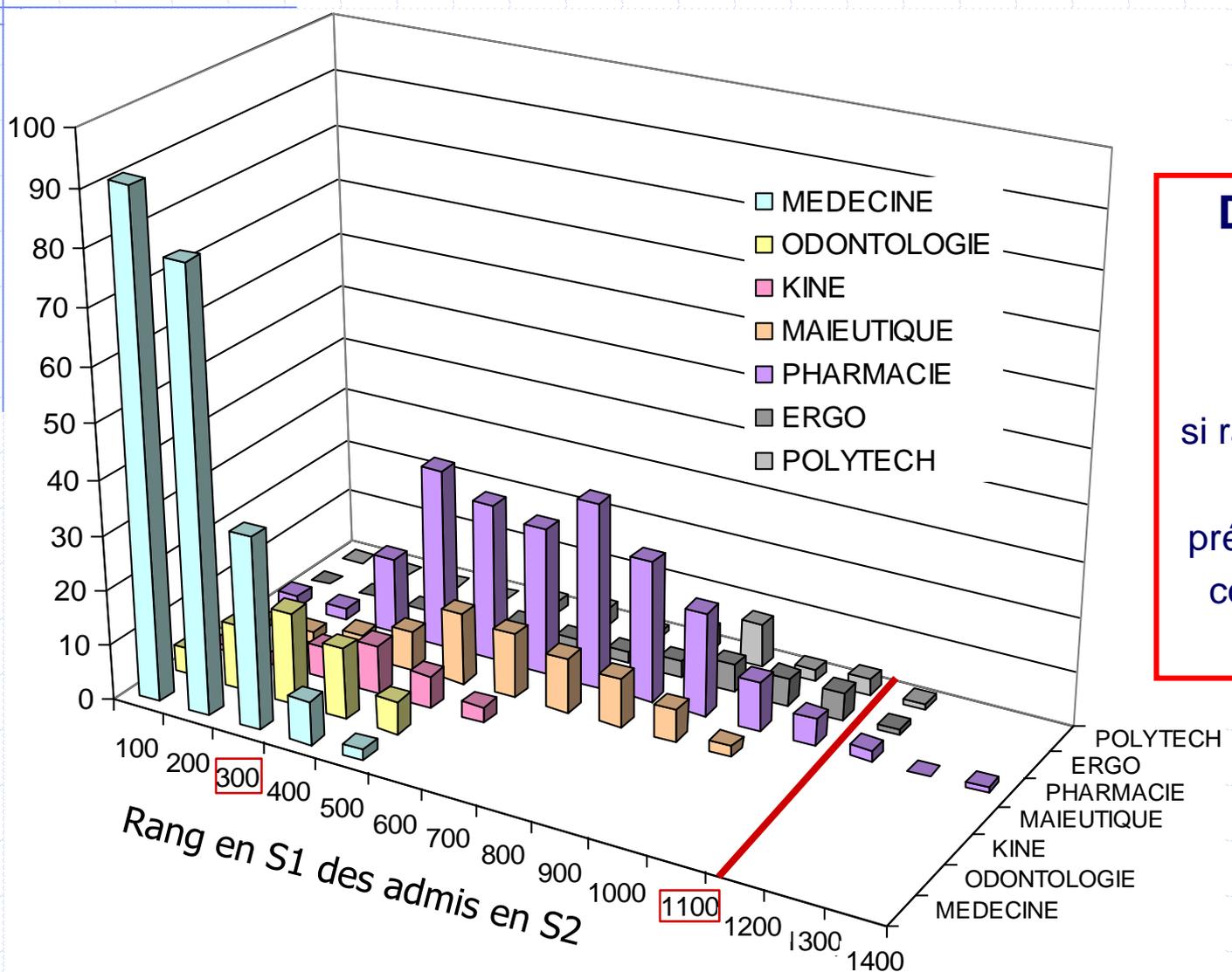
CONDITIONS D'ACCES A UNE PASSERELLE

- Valider L1 = 60 ECTS (Système de transfert de crédits européens)
 - Obtenir l'accord pédagogique de la passerelle
 - Certains accords ont été négociés en amont par l'UM
- Arrêté Licence du 1/8/2011, Article 16:
 - Equivalence de L1 si
 - moyenne globale pondérée à chaque semestre, ou
 - **moyenne globale pondérée sur 1 an = 320 à un concours PACES**

RANGS DES DERNIERS ADMIS EN 2018



RANG EN S1 DES ADMIS EN SANTE EN 2016



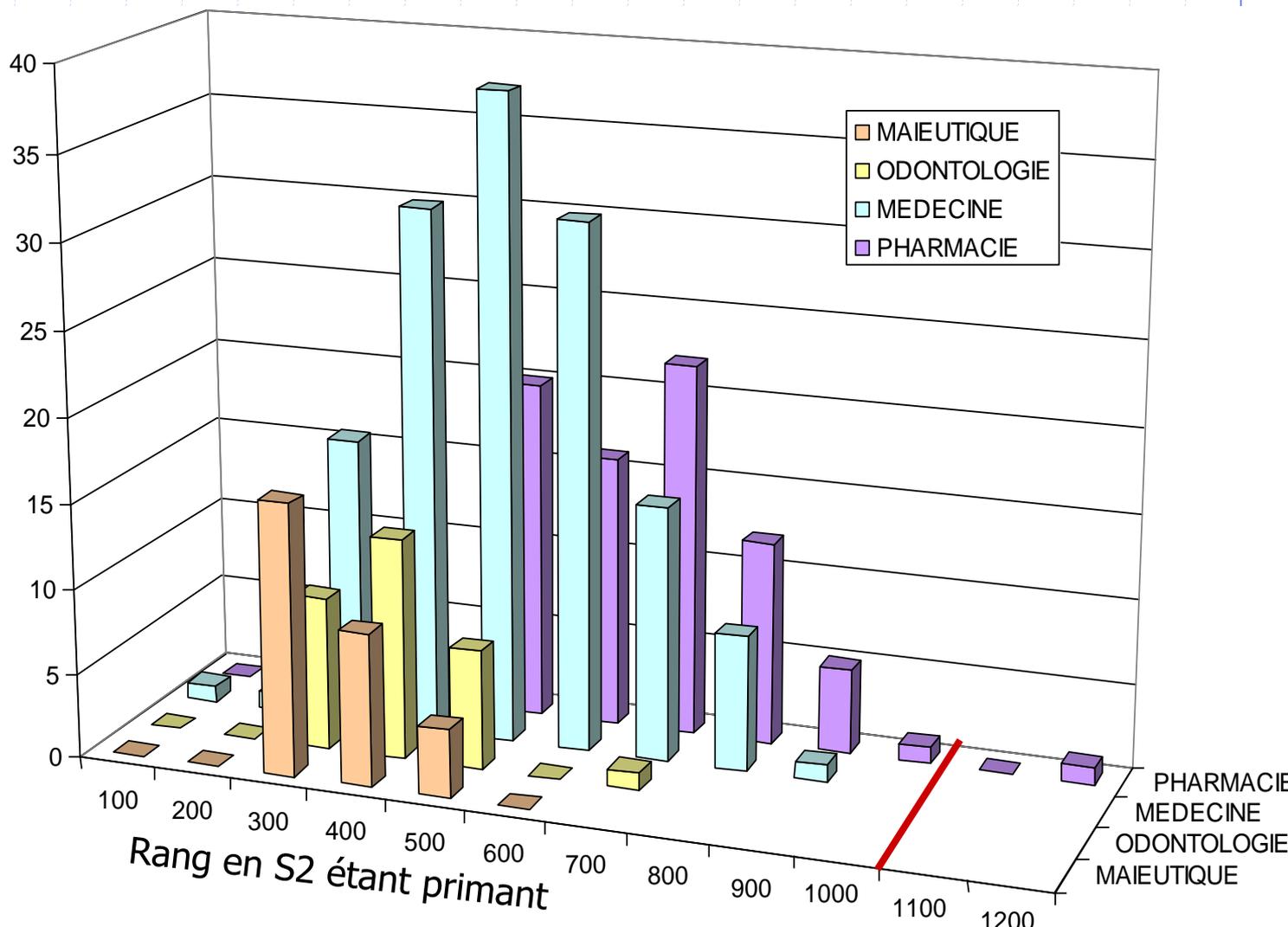
Doublants :

Anticiper une réorientation si rang > 1100 en S1

présenter plusieurs concours surtout si rang > 300

RANG EN 2015 DES ADMIS EN SANTE EN 2016

primants:
 Ne pas redoubler
 immédiatement
 si rang > 1000
 en S2.
 Aller se former en
 L de sciences.



PASSERELLES SORTANTES EN S1

DUT, BTS,
Préparation intégrées à des écoles d'ingénieurs privées

Instituts de Formation en Soins Infirmiers
L1-S2 en université

CURSUS DECALES EN IUT

• DUT de Chimie d'Aix-Marseille



- Admission sur dossier à adresser dès janvier :
 - bulletins de 1^o et terminale, notes du bac et en PACES, CV, lettre de motivation à adresser à adresser à philippe.moulin@univ-amu.fr, 04 67 14 14 18 réponse en février.
- 150 h de formation (15% CM, 20% ED et 65% de TP) **de juin à juillet**. → L2 après jury.
- 85% poursuite d'études (35% en école d'ingénieur),
- Contacts: Département Chimie, IUT d'Aix-Marseille site de Marseille, 142 traverse Charles Susini, 13013 Marseille. iut-marseille-chimie@univ-amu.fr Tél. : 04 91 28 93 02

• DUT de Génie Biologique de Paris XIII



- Double compétence biologie et biotechnologie
- Rentrée le **5 février 2019** pour les candidats retenus.
- Possibilité aussi de rentrées en septembre (sous réserve de désistements d'étudiants de S1).
- Dossier sur www.iut-bobigny.univ-paris13.fr à télécharger avant 18 janvier 2019
- et à retourner avant le 24 janvier 2019
- Contacts : 01 48 38 84 19 gb.iutb@univ-paris13.fr

PREPA INTEGRES A CURSUS DECALE



PREPA	EPF Montpellier	Lycée St Joseph Pierre Rouge, Nîmes
PERIODE	mars - juin	janvier-juillet
ADMISSION	dossier, pas d'ECTS requis	dossier, pas d'ECTS requis
COUT	5 000 €	2 000 €
SITE	Montpellier, Sceaux, Troyes	Toulon, Brest, Lille
DEBOUCHES	ingénieur généraliste	Santé, Agro, Energie, Télécom, Info, Tech
CONTACT	liliane.dorveaux@epf.fr 04 99 65 41 81	classeprepa@pierreroche.com L Albert 06 71 14 53 36

EQUIVALENCES UNIVERSITAIRES EN S1

	FORMATION	CONDITIONS	S2 de L1	CONTACT
 UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER		AUCUNE	Rattrapage de 3 UE de S1 (1 session d'examen) + 3 UE de L1 S2 (2 sessions d'examen)	04 34 43 23 42
		ECTS ≥ 16 & note > 8/20 sur la moyenne non pondérée des UE 1, 2, 3, 4	S2 aménagé : Rattrapage de 2 UE de S1 (1 session d'examen) + Parcours classique de L1S2 (2 sessions d'examen)	04 34 43 24 46
	 DROIT ET SCIENCES POLITIQUES	AUCUNE	L1S2 sans aménagement puis redoublement de L1 pour valider le S1 (accès 2° session de S1 mais sans contrôle continu)	colette.besombes@umontpellier.fr 04 34 43 27 55
		SUR DOSSIER	L1S2 sans aménagement. Accès à la 2° session d'examen pour valider L1S1. Redoublement si ECTS < 60	04 34 43 20 45 ou 04 34 43 20 00 (laetitia.bonfill@umontpellier.fr)
		ECTS ≥ 30	L1S2 classique. L1S1 validé.	04 11 75 90 44 (M. Denis Mottet)
		ECTS < 30	L1S2 classique, les UE de PACES acquises valident des UE de L1S1	fds.l1@univ-montp2.fr 04 67 14 40 83 de 9-12h et 13-16h sauf vendredi après-midi; isabelle.menil@umontpellier.fr
		ECTS ≥ 30	L1S2 classique. L1S1 validé.	
	BIOLOGIE	ECTS < 16 +/- UE 1,3,4 acquise +/- UE2 acquise	L1S2 normal + UE8 de S2 validée si UE2 de PACES puis redoublement L1S1	04 66 27 95 74
		ECTS ≥ 16E + (moyenne des UE1,3,4) +/- UE2 acquise	L1S2 normal + UE8 de S2 validée si UE2 de PACES	
	DROIT	ECTS ≥ 16 et Moyenne non pondérée UE 1-4 ≥ 8/20	L1S2 + équivalence acquise des UE 5 & 6.	04 66 36 45 61
		ECTS < 16	L1S2 sans aménagement. UE du L1S1 à valider en L	

PASSERELLES SORTANTES EN S2

Sur concours PACES : Polytech, Kiné, Ergo

Attention : **pas de droit au remord**

Sur ECTS : IFSI, Manipulateur radio,
2^o année de licence en université

Polytech'Montpellier

- Admission en 2^o année de classe préparatoire intégrée, puis intégration aux écoles d'ingénieurs (< 10% d'échec).
- 24 places proposées sur le concours PACES.
- Sur classement à partir des UE communes de PACES.
si inscription spécifique à l'IP « Polytech ».

Informations : <http://www.polytech.univ-montp2.fr/>

Contacts : C. Faur (catherine.faur@univ-montp2.fr)
E. Guerrini (eleonora.guerrini@univ-montp2.fr)



Institut de kinésithérapie de Montpellier

- Admission en 1^o année sur concours PACES
- 4 ans d'études après la PACES
- **Frais de scolarité** \approx 5900 € la première année
- \approx 95 places en institut de kiné. à Montpellier
- Sur classement à partir des UEc + **TIG, Physio, ATC, ATP** si inscription spécifique à l' **IP « Kiné »**.
- Contacts : <http://www.kinemontpellier.org/> et kine@kinemontpellier.org

Institut d'ergothérapie de Montpellier

- Admission en 1^o année sur concours PACES
- 3 ans d'études après la PACES
- **Frais de scolarité** \approx 5 400 €
- 20 places en institut d'ergothérapie à Montpellier.
- Sur classement à partir des UEc + **TIG, Physio, ATC, ATP** si inscription spécifique à l'**IP « Ergo »**.
- Contacts :
<http://www.ergotherapiemontpellier.com/> et
ergotherapiemontpellier@wanadoo.fr

ECOLES D'INFIRMIERES

- Arrêté du 21 décembre 2012 (JO 29/12/12)
- **ECTS PACES validés \Rightarrow dispense de l'écrit**
 - ♦ moyenne globale sur les 8 UE (pondérés) d'une filière.
i.e. 320/640, bulletin de notes de juillet à fournir.
- dans la limite de **10%** max de la promotion IFSI
- Attention aux dates d'inscriptions :
 - ♦ **Dates limites d'inscriptions variables (janvier-mars)**
 - ♦ Oraux fin avril – début juin (écrits fin mars – début avril)
et admission si validation des ECTS de PACES en juin

Ecole de manipulateurs en électro-radiologie de Montpellier

- 3 ans d'études (sans compter la PACES),
- Via ParcoursSup, admission en 1^o année pour les élèves de PACES ayant une **moyenne d'au moins 10/20** aux UE communes du concours et après sélection **sur dossier** (notes de PACES et du baccalauréat).
- Promotion de **48**. Sélection compétitive sur dossier des étudiants en PACES et des bacheliers.
- Contacts : cfph-manip-radio@chu-montpellier.fr
j-pujol@chu-montpellier.fr

REORIENTATIONS UNIVERSITAIRES EN S2

- Intégration d'une autre formation en L
 - ◆ UM : Ingénierie santé, AES, Droit, Économie, ISEM, STAPS , Sciences de la vie,
 - ◆ UM3: Math Info Stat A SHS, Psychologie.
 - ◆ U Nîmes: Droit, Biologie,
- Aménagements avec ou sans ECTS validés
- **Attention aux calendriers d'inscription**
 - ◆ Se renseigner auprès de l'UFR souhaitée

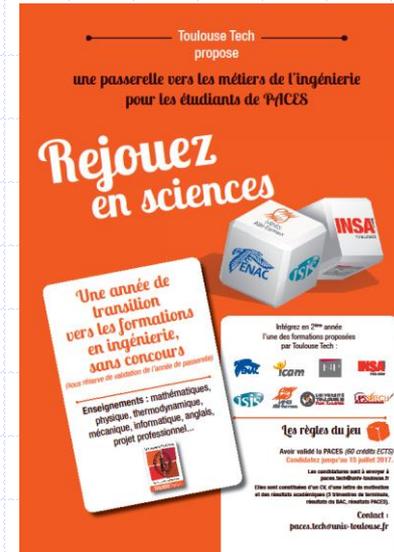


EQUIVALENCES UNIVERSITAIRES EN S2

	FORMATION	CONDITIONS	PASSAGE EN	CONTACT
		ECTS ≥ 60	Parcours aménagé en L2 (S3: 6 UE et S4: 6 UE)	04 34 43 23 42
		ECTS ≥ 60	L2 aménagé en S3 & S4 : rattrapage des UE de L1 sur une demi-journée + suivi des UE de L2 sur l'autre demi-journée	04 34 43 24 46
		ECTS ≥ 60	L2 aménagé : S3: 4 UE de L2 + rattrapage de 2 UE; S4: 4 UE de L2 + rattrapage de 2 UE	colette.besombes@umontpellier.fr 04 34 43 27 55
		ECTS ≥ 60 + dossier	Parcours classique en L2	04 34 43 20 45 ou 04 34 43 20 00 (laetitia.bonfill@umontpellier.fr)
		ECTS ≥ 60	Parcours classique en L2	04 11 75 90 44 (M. Denis Mottet)
		ECTS ≥ 60 ou moyenne aux UE communes non pondérées	Parcours classique en L2	fds.l2@umontpellier.fr 04 67 14 40 83 de 9-12h et 13-16h sauf vendredi après-midi; isabelle.menil@umontpellier.fr fds.licences@umontpellier.fr
		sur dossier puis oral	Parcours classique en L2	dossier à télécharger à http://ecandidat.umontpellier.fr en mai et à déposer avant fin juin: celine.bessonne@umontpellier.fr et secreiup@umontpellier.fr
	L2 Mathématique Informatique appliquées aux Sciences Humaines (MIASH), parcours sciences cognitives, économie, linguistique, géographie.	Sur dossier (notes du Bac et de PACES).	Parcours classique en L2. Possibilité de préparer en plus une L de psychologie.	http://ufr6.univ-montp3.fr/index.php/scolarite/131-inscriptions-ciell-2 pour retirer le dossier avant début juillet. Infos : secretariat.miap@univ-montp3.fr et christian.lavergne@univ-montp3.fr.
	L2 Sciences Sanitaires et Sociales	Moyenne à un des 4 concours santé de PACES	Parcours classique en L2.	Contact: frederic.casy@univ-montp3.fr Informations: http://www.univ-montp3.fr/ufr5/sss/licence2.html
	BIOLOGIE	ECTS < 60	L1 complet mais équivalences des UE acquises en PACES	04 66 27 95 74
		ECTS ≥ 60	Parcours classique en L2 +/- Validation UE4	
	DROIT	ECTS ≥ 60	L2 aménagé : Exemption des UE 5 & 6.	04 66 36 45 61

PREPAS INTEGREES

- Sous condition d'avoir la moyenne à un concours de PACES
- Passerelle en L2 de préparation dont la validation garantie une place dans une des écoles de Toulouse Tech, choisie par ordre de mérite :
 - ENAC, Mines Albi, ISIS, INSA, INP, ICAM, UPSSiTech, U PS 3
- Passerelle en L2 préparatoire à une formation d'ingénieur (Génie biologique, Génie informatique, Bâtiment) à Angers.



Contacts : <http://www.univ-toulouse.fr/formation/toulouse-tech/passerelle-toulouse-tech>

<http://www.istia.univ-angers.fr/fr/index/odf-istia/offre-de-formation/cycle-preparatoire-integre-ingenieur-CPII/sciences-technologies-sante-04/cycle-preparatoire-program-pei-1/pass-med-subprogram-pass-med.html>



PASSERELLES ENTRANTES

Arrêté du 26/7/2010

PASSERELLES VERS LE DFGSM

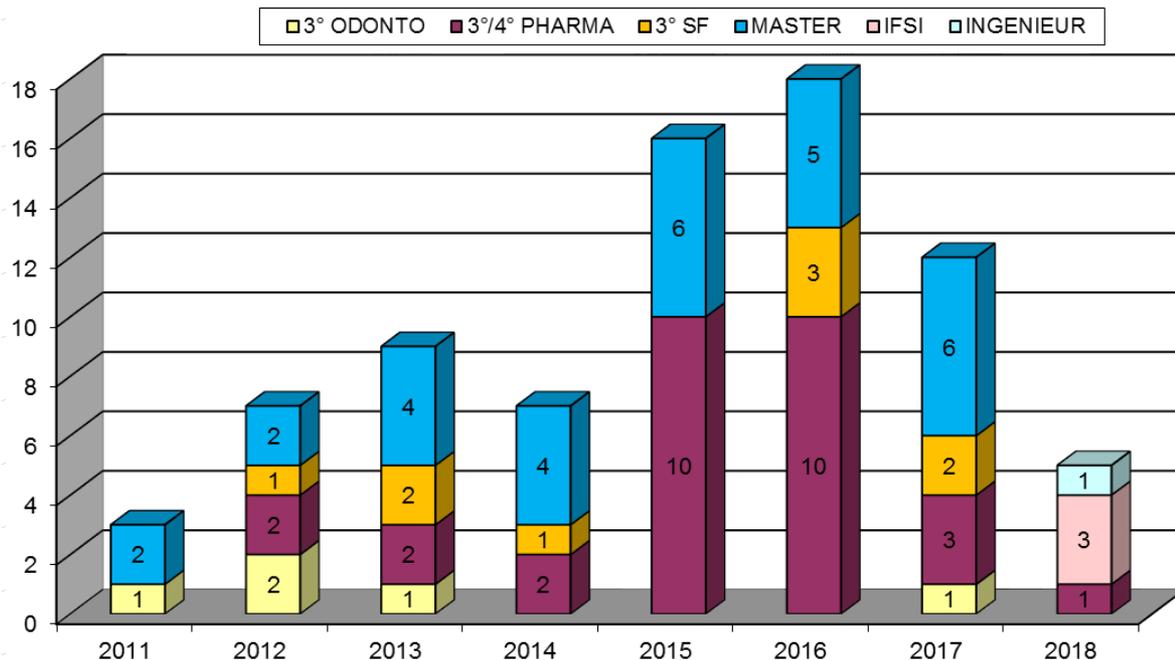
Arrêté du 24/3/2017:

Docteurs (santé ou université),
ENS,
DE Maïeutique,
Master,
3° année de santé
Paramédicaux Bac+3 + 2 ans TP

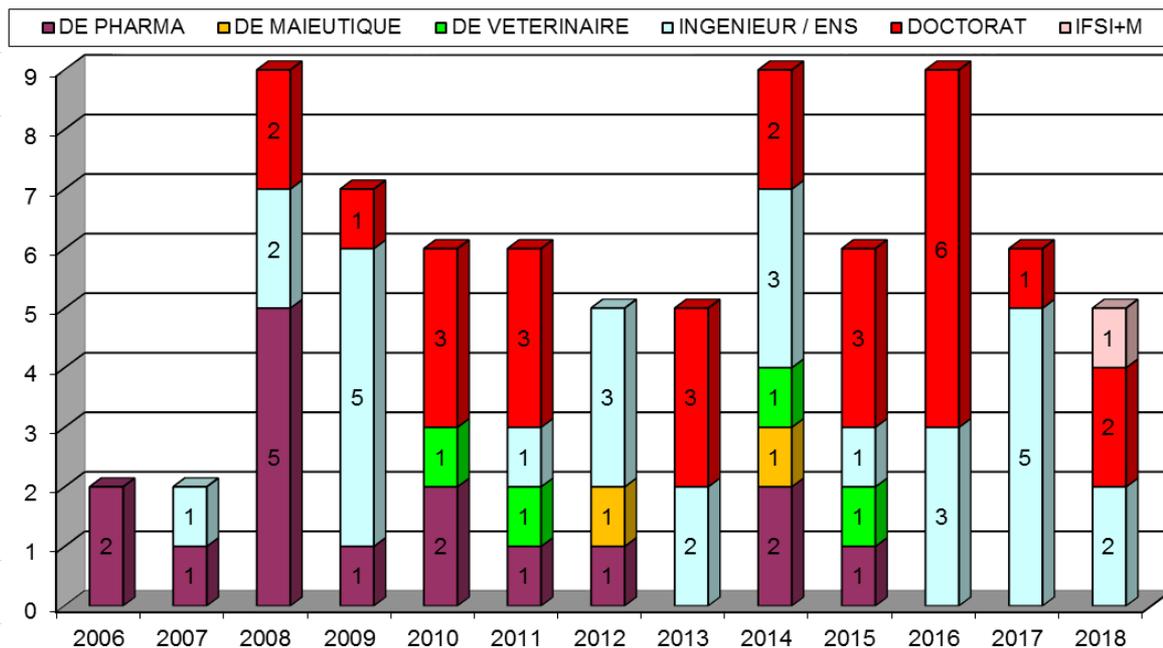
2 tentatives au plus
46 places à MTP-MARS-NICE

En 2018, 12+5 = 17 étudiants
de 3° année de médecine,
dont 4 IFSI, ont été admis sur
titres (7%) et 236 via la
PACES

PASSERELLES VERS DFGS M2 MONTPELLIER-NIMES



PASSERELLES VERS DFGS M3 MONTPELLIER-NIMES





Pour un entretien individuel :

SCUIO-IP, 5 bd Henri IV - CS 19044

34967 Montpellier cedex 2

Tél. : 04 34 43 32 33 - scuioip-centre@umontpellier.fr